

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 juin 2026

SUR LA JUSTICE CRIMINELLE ET LE RESPECT DES VICTIMES - (N° 2681)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

N° 32

AMENDEMENT

présenté par
Mme Bergantz et Mme Miller

ARTICLE 12

À l'alinéa 3, substituer aux mots :

« aux *b*, *c* et *e* »

les mots :

« au *b* ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.